



le cas royaumont

sous la direction de Denis Laborde

le cas royaumont

abbaye et fondation

héritages, expérience, monument, création

préface de Aldo Cardoso, président de la Fondation Royaumont

textes

Francis Courtot
Jean-Charles Depaule
Michel Duchesneau
Xavier Dupuis
Joël-Marie Fauquet
Patrick Glâtre
Claire Guiu
Danièle Hervieu-Léger
Denis Laborde
Frank Langlois
Guy Lobrichon
Catherine Massip
Christophe Niedziocha
Cédric Plont
Elsa Ricaud
Jean-Marie Schaeffer
Michaël Werner

entretiens

Susan Buirge
Isabelle Crespelle
Marie-Christine Daudy
Brian Ferneyhough
Daniel Ferro
Pierre Gaudin
Emmanuel Hocquard
Rémy Hourcade
Pierre-André Lablaude
Françoise de Lastic
Francis Maréchal
Edgar Morin
Lorraine Nubar
Marcel Pérès

Table des matières

<i>La Fondation Royaumont, une institution en mouvement</i> , Aldo Cardoso	8
<i>Ici</i> , Denis Laborde	10
« Une zone où nous étions ensemble... », Daniele Hervieu-Léger	20
<i>L'Association des concerts de La Revue musicale 1936-1939</i> , Michel Duchesneau	38
<i>De la partition à la pratique...</i> , Joël-Marie Fauquet	58
<i>Les débuts de la Fondation Royaumont...</i> , Michaël Werner	78
« C'est au mois de septembre 1959 », entretien avec Isabelle Crespelle	97
<i>De Quine à Piaget et Chomsky...</i> , Jean-Marie Schaeffer	100
<i>Vers une nouvelle anthropologie</i> , entretien avec Edgar Morin	109
<i>La Fondation Royaumont, une initiative pionnière et exemplaire</i> , Xavier Dupuis	116
<i>Royaumont, archétype des centres culturels de rencontre ?</i> Christophe Niedziocha	134
<i>Cinquante ans de restaurations</i> , Elsa Ricaud	154
« Faire que ça ne se voie pas », entretien avec Pierre-André Lablaude	173
<i>Royaumont : les centralités d'un lieu à l'écart</i> , Claire Guiu	184
<i>Un écrin pour les écrans</i> , Patrick Glâtre	202
<i>Le caléidoscope Royaumont</i> , entretien avec Pierre Gaudin	206
<i>Exhaler / exalter le chant : la voix à l'abbaye de Royaumont</i> , Frank Langlois	218
« Les jeunes chanteurs français qui sont venus... », entretien avec Daniel Ferro	232
« Ce qui est merveilleux à Royaumont... », entretien avec Lorraine Nubar	233
<i>La musique médiévale</i> , Guy Lobrichon	238
<i>La fabrique de la musique médiévale</i> , entretien avec Marcel Pérès	253
<i>La place de Royaumont dans le renouveau...</i> , Catherine Massip	258
<i>La musique contemporaine à Royaumont...</i> , Francis Courtot	278
« Les sessions de composition Voix Nouvelles », entretien avec Brian Ferneyhough	291
<i>Musiques transculturelles...</i> , Denis Laborde	296
« Bien avant Royaumont, c'est la philosophie... », entretien avec Susan Buirge	311
<i>Royaumont littéraire</i> , Jean-Charles Depaule	318
« Je venais de passer plusieurs années... », entretien avec Rémy Hourcade	340
« Je suis entré dans le jeu... », entretien avec Emmanuel Hocquard	342
« Un lieu pour l'esprit », entretien avec Marie-Christine Daudy et Françoise de Lastic	350
« Le cas Royaumont », entretien avec Francis Maréchal	358
Repères chronologiques	380
Bibliographie des ouvrages édités ou coédités par la Fondation Royaumont	386
Crédit des illustrations	390
Les auteurs	391
La Fondation Royaumont	392

Cinquante ans de restauration

Royaumont s'offre d'abord au visiteur comme un ensemble aux vertus intemporelles, inaltéré, qui a toujours été. Pourtant si l'on remonte le fil du temps, on entrevoit d'abord un cloître romantique, envahi par une végétation luxuriante digne des atmosphères de Friedrich. Plus tôt encore, un monument visité, puis un monument intellectualisé, médicalisé, sécularisé, restauré, mécanisé et à l'origine : prié. L'abbaye a ainsi dû être adaptée au fil des siècles, pour faire entrer la lumière dans l'épaisseur du bâtiment, fluidifier les circulations entre certains espaces dont la fonction même était de maintenir à l'écart, et rendre plus privatifs des espaces communautaires. Malgré tous les bouleversements que le monument a pu encaisser dans la masse de ses murs, il demeure aujourd'hui cette marche d'accès et ce cloître, faits de silence et d'eau. De la règle cistercienne subsiste le rapport entre l'individualité en recherche et la communauté, dans un environnement évocateur.

Royaumont apparaît ainsi aujourd'hui comme un tableau restauré en *tratteggio*¹ : de près on y lit un enchevêtrement de restaurations multiples faisant écho aux XIII^e, XVIII^e et XIX^e siècles, mais avec du recul, le monument se détache dans une certaine cohérence d'inspiration médiévale. À l'heure du bilan des restaurations réalisées à Royaumont depuis les années 1960, il semble que cet équilibre entre la « partie » et le « tout » ait été, sur cette période, l'objet de toutes les attentions. Les décennies étudiées se situent à la limite temporelle de ce qui constitue aujourd'hui l'histoire de la restauration. Il s'agit donc simplement de rendre compte d'une sensibilité changeante vis-à-vis du monument, ainsi que du rôle joué ici par la Charte de Venise, document fondamental dans l'histoire des doctrines patrimoniales et qui fête ses cinquante ans en 2014.

Maîtrise d'œuvre, maîtrise d'ouvrage et financement

Les travaux furent dirigés, conformément à la loi sur les monuments historiques classés, par trois types de maîtres d'œuvre : l'architecte en chef des Monuments historiques (ACMH) territorialement compétent, en charge des travaux de conservation

1. Technique d'harmonisation des lacunes, seulement discernable en vision rapprochée.

et restauration subventionnés par l'État² ; l'architecte des bâtiments de France (ABF) territorialement compétent, responsable des travaux d'entretien ; et des architectes plus ou moins spécialisés à qui l'on confiait les travaux non subventionnés par l'État, notamment d'aménagement intérieur. L'État a assuré la maîtrise d'ouvrage des travaux tout en déléguant ce pouvoir à la fondation pour certaines restaurations à caractère urgent³, puis systématiquement à partir de 2001. Cette confiance renouvelée à l'égard de la fondation confirme d'ailleurs les mots d'André Malraux, adressés à Henry Goüin et soutenant les initiatives privées car, disait-il, l'État « ne peut en effet tout faire lui-même ⁴ ». Les travaux furent pour la plupart cofinancés par le propriétaire (Henry Goüin jusqu'en 1977 et la fondation à partir de cette date⁵) et par l'État et ses services déconcentrés. Côté État, c'est la Conservation régionale des bâtiments de France (1948-1977) puis les DRAC et les Conservations régionales des Monuments historiques (CRMH) depuis 1977 qui portèrent cette responsabilité. Ce système a peu évolué depuis les années 1980 mais deux tendances claires se dessinent : la participation de l'État s'est modifiée⁶ au profit des collectivités territoriales et le maître d'ouvrage a dû multiplier les sources de financement⁷. Malgré cela, Royaumont bénéficie depuis plusieurs décennies d'une convention de développement culturel avec le ministère de la Culture, le département du Val-d'Oise et la région Ile-de-France, qui siègent d'ailleurs toujours à son conseil d'administration, assurant ainsi entre ces partenaires une relation solide et durable.

Les travaux de sauvegarde d'urgence (1964-1976)

Après une brève interruption pendant la seconde guerre mondiale, la dynamique culturelle impulsée par Henry Goüin dans les années 1930 reprit à Royaumont. Avec la création de la fondation, la dizaine de concerts estivaux s'organisa sous la forme d'une saison musicale prenant place dans les anciennes cuisines et l'ancien réfec-

2. Les archives consultées dans le cadre de cette recherche sont essentiellement celles de la Fondation Royaumont (fonds administratifs, copies des dossiers remis par les architectes, comptes rendus de chantier).

3. Notamment en 1973 et 1978.

4. « C'est le premier exemple de ces grandes fondations privées qu'on aimerait voir se développer en France pour le plus grand bien de la Culture [...]. Il convient qu'avec son aide, dans la limite des moyens hélas encore bien insuffisants mais que je m'efforce d'accroître, les Français qui le peuvent comprennent, comme vous, qu'il leur appartient de prendre eux-mêmes leurs responsabilités en ce domaine. » Lettre d'André Malraux à Henry Goüin du 25 avril 1963.

5. Les Goüin conservèrent notamment l'usufruit du bâtiment des convers et des anciennes cuisines des moines, qu'ils mettaient occasionnellement à disposition du public pour des visites ou des concerts.

6. Sa participation est de 50 % du montant des travaux dans les années 1960, à 45 % en moyenne depuis 2005.

7. À titre comparatif, cinq sources de fonds publics étaient utilisées en 1978 contre cinquante-deux en 1986.

toire des moines. Cette décennie fut également marquée en France par un grand intérêt du public pour les expositions temporaires et Royaumont ne fit pas exception dans cette revendication de la fonction muséale des monuments et de la démocratisation de la culture, en organisant par exemple une exposition sur Michel-Ange dans le bâtiment des latrines (1967) et plus généralement une à deux expositions annuelles d'arts plastiques.

Entre 1955 et 1970, Sylvain Stym-Popper fut l'architecte en chef responsable de Royaumont. C'est donc sous son autorité que furent lancés les premiers travaux, essentiellement dédiés à la conservation du monument. Inspiré par les travaux achevés en 1965 dans l'ancien réfectoire de l'abbaye de Saint-Martin-des-Champs⁸, il engagea les travaux de dégagement des colonnes des anciennes cuisines (1959) et de l'ancien réfectoire (1966), noyées depuis le XIX^e siècle dans une chape de ciment. Puis il lança la restauration généralisée des contreforts (1963 et 1968) et enfin la reprise partielle des couvertures du bâtiment des moines (1969-71), qui constituait la première étape d'une longue campagne de restauration des toitures. L'architecte en chef Robert Vassas lui succéda de 1970 à 1975. Il poursuivit les travaux de reprise de couverture sur l'aile des convers (1972-1975) afin de pallier les nombreuses fuites menaçant les charpentes⁹ mais les travaux se firent au minimum car la fondation restait à cette époque gravement déficitaire. Il remplaça également les sols en ciment du XIX^e siècle par un dallage en terre cuite dans les quatre galeries du cloître (1975) et l'ancien réfectoire. En 1975, l'architecte en chef Jean-Claude Yarmola prit la relève pour une nouvelle période de cinq ans, essentiellement dédiée à l'achèvement urgent de la restauration des couvertures du bâtiment des moines (1979), opération qui, par son ampleur, engendra à nouveau d'importantes difficultés financières pour la fondation. Mais l'urgence principale concernait le cloître qui, depuis la chute de pierres dans la galerie Est (1977), constituait un réel danger pour le public. Pour des raisons de sécurité, et sans pouvoir la restaurer faute de moyens, il fit déposer la balustrade en pierre qui entourait le cloître depuis le XIX^e siècle (1977). Malgré une proposition de travaux de restauration du cloître réalisée par Yarmola dès 1975, renouvelée et étendue en 1977 et 1980, les travaux ne furent réalisés que bien plus tard.

En parallèle, plusieurs aménagements intérieurs furent entrepris par l'architecte Ph. Droit, dans le but de développer l'accueil de groupes de travail, notamment dans

8. « Leur remise à jour rendrait à l'ensemble ses belles proportions, semblables à celles qu'on vient de restituer à l'ancien réfectoire de Saint-Martin-des-Champs », Sylvain Stym-Popper, 1966.

9. « Par temps de pluie, d'importantes infiltrations se produisent dans le grenier, menaçant la charpente. De plus, le moindre vent provoque de nombreuses chutes d'ardoises mettant en danger la sécurité des personnes amenées à circuler auprès de ce bâtiment. » Lettre d'Henry Gouin, 25 septembre 1973.

le bâtiment des latrines. Ces efforts consentis pour apporter de meilleures ressources aux activités « de la parole » furent complétés par une salle d'exposition temporaire de deux cents mètres carrés dans le bâtiment des latrines (1963) et la réfection de la salle de cinéma (1970).

Les archives relatives aux travaux réalisés à Royaumont entre 1965 et 1980 montrent une certaine aversion pour le XIX^e siècle – alors considéré en France comme le comble du mauvais goût – et une volonté claire de revenir à un état antérieur aux restaurations de Louis Vernier (1825-1913)¹⁰. Citons par exemple la dépose dans le parc de la balustrade en pierre de la chaire de l'ancien réfectoire (1966), la suppression des lucarnes sur le bâtiment des convers (1972-75) et le bâtiment des moines (1979) et enfin l'envoi à la décharge d'une grande partie de la balustrade en pierre néo-gothique entourant le préau du cloître (1977), qui ne présentait pour l'époque « aucun intérêt archéologique ¹¹ ».

On notera sur la même période une importante transformation des procédés de consolidation et de restauration. Dans les années 1960, l'usage du ciment était par exemple courant, tant pour des coulis d'injection dans le cœur des maçonneries¹² que pour des ouvrages apparents tels que sols, escaliers et murs¹³. Puis une prise de conscience s'opéra, notamment grâce au Laboratoire de recherche des monuments historiques (LRMH) créé en 1970, qui mit le doigt sur les pathologies pouvant être engendrées par le ciment et prôna des matériaux à base de chaux. Au milieu des années 1970, ces techniques semblaient adoptées à Royaumont, notamment pour la consolidation de contreforts, arases et voûtes. À partir des années 1980, le béton ne fut plus utilisé que pour des renforts structurels ponctuels et invisibles (reprises de fondations et de voûtes dans le cloître et le bâtiment des latrines, chaînages en arase du bâtiment des convers).

La Maison des hôtes (1972-1980)

En 1968, marquée par les événements contestataires, la fondation mit un terme au Cercle culturel qu'elle remplaça par la Maison des hôtes, en cherchant à s'ouvrir davantage aux entreprises désireuses d'organiser des séminaires, colloques ou stages

10. Voir Jean-François Belhoste et Nathalie Le Gonidec (dir.), *Royaumont au XIX^e siècle*, Créaphis, 2008.

11. Henry Gouin écrit dans une lettre du 25 mars 1974, à propos de ladite balustrade : « L'absence d'intérêt archéologique et des frais très importants d'une réparation éventuelle écartent tout projet de réfection. »

12. Devis de 1964 préconisant des injections de ciment dans les superstructures des contreforts du bâtiment des moines.

13. Le bâtiment des latrines fut subdivisé en 1963 par des murs de parpaings, son sol couvert d'une chape en béton apparent peint de faux joints et les différences altimétriques résolues grâce à un escalier intérieur en béton armé.

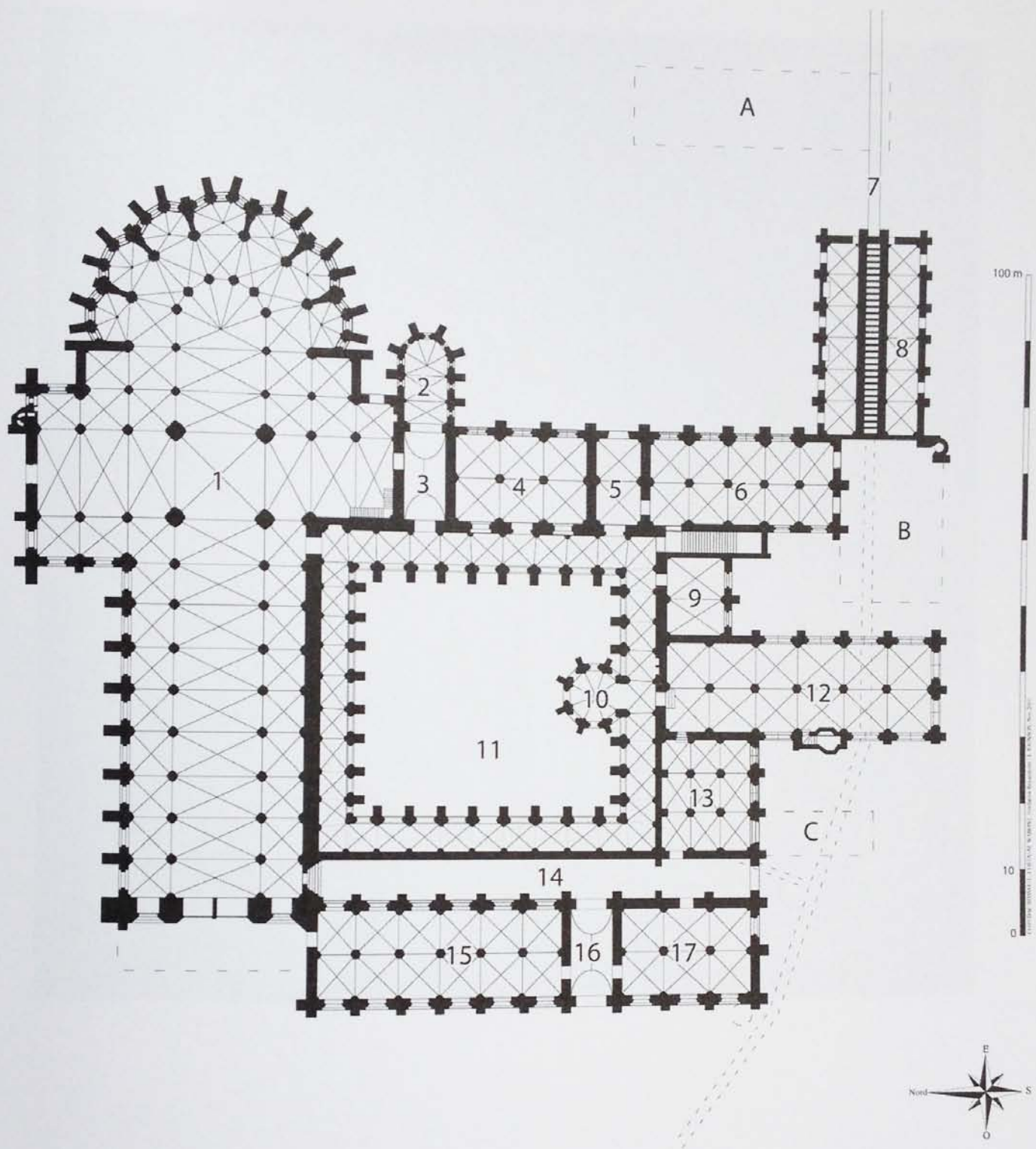
à l'abbaye. Mais ce type d'activité, pourtant en pleine expansion au début des années 1970, peina à se développer à Royaumont faute d'équipement hôtelier suffisant. La transition s'annonçait complexe pour passer d'un havre inspirant pour artistes et intellectuels, à un lieu d'échange à plus grande échelle, pour des entrepreneurs dont le degré d'exigence s'alignait, quel que soit le contexte patrimonial, sur l'offre hôtelière parisienne.

La fondation entreprit donc en 1972 de réaménager sa nouvelle Maison des hôtes (bâtiment des moines, ancien chauffoir et bâtiment des latrines) et de construire un vaste complexe hôtelier dans le parc de l'abbaye, mais sans vis-à-vis avec le monument, donc « sans compromettre son intégrité ». Après plusieurs esquisses, c'est finalement le projet de Pierre Lafitte qui fut retenu. Son projet de réaménagement comprenait un éventail de fonctions s'insérant dans le monument non sans une profonde altération des partitions. Son projet d'extension se voulait « horizontal », « permettant un voisinage vivant et le contact avec la nature ». Pour ce faire, Lafitte s'affranchit des premières esquisses à l'architecture proliférante¹⁴ de son confrère Giudicelli et conçut au contraire un bâtiment à plan centré, à la manière d'un cloître. Jouant sur le double sens du mot « séminaire », il posa le besoin d'isolement individuel comme une donnée essentielle du projet et composa son bâtiment à la manière d'un chapelet de chambres, destiné à être construit en bois. L'idée du projet séduisit au niveau politique et la CNMHS qualifia même le projet d'exemplaire. Pourtant les efforts pour le financer, estimé à douze millions de francs, et les simplifications de programme¹⁵ ne suffirent pas : en 1974 le projet d'extension fut abandonné et l'on proposa à Marc Stym-Popper¹⁶ de réaliser la seule partie concernant le réaménagement du bâtiment des moines et de l'ancien chauffoir. Mais après la réalisation des travaux préparatoires de chauffage (1975), le décès d'Henry Goüin en 1977 ralentit le projet et provoqua une refonte complète des modes de financement. La fondation put finalement lancer l'opération à « cœur ouvert » de la Maison des hôtes : pendant plus de deux ans (1978-1980), la moitié est de l'abbaye fut mise en chantier sans que son fonctionnement n'en fût altéré et prit sa configuration actuelle. À l'étage, toutes les chambres furent dotées de douches et sanitaires individuels et l'ensemble des réseaux mis aux normes.

14. Concept architectural développé dans les années 1970 et consistant à multiplier des modules bâti plus ou moins autonomes et sur de grandes surfaces, par analogie aux cellules et autres principes biologiques.

15. Le projet d'extension prévoyait à l'origine deux cent trente chambres. Ce nombre fut ensuite réduit à cent quatre-vingts, puis cent seize.

16. Fils et collaborateur de l'architecte en chef Sylvain Stym-Popper.



▲ Plan masse de l'abbaye de Royaumont au XIII^e siècle :

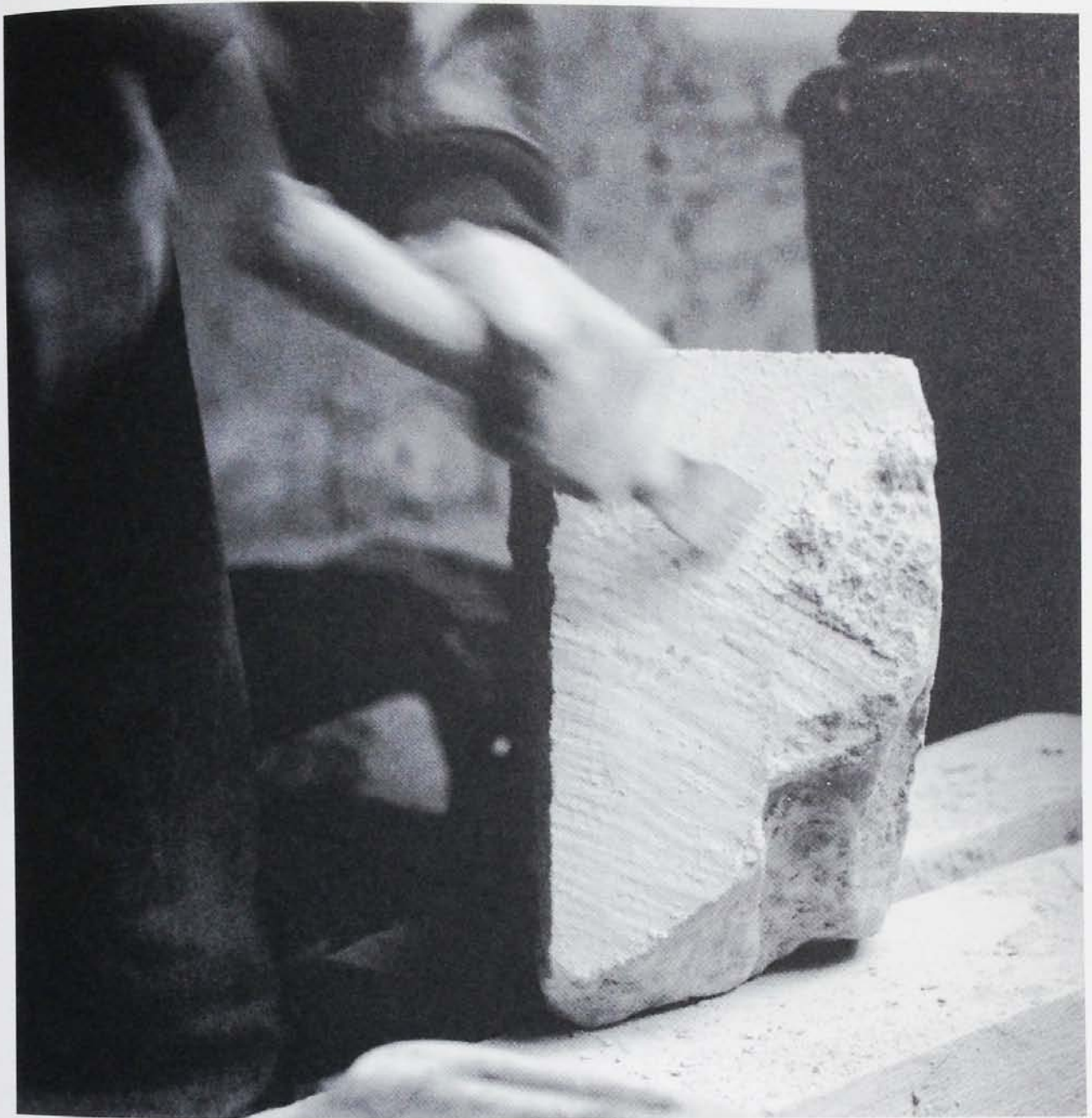
1. église abbatiale ; 2. oratoire ; 3. sacristie ; 4, 5, 6. bâtiment des moines comportant à l'étage le dortoir ;
 4. salle du chapitre, 5. passage-parloir, 6. salle des moines ; 7. canal des latrines ; 8. bâtiment des latrines ;
 9. chauffoir ; 10. fontaine du cloître ; 11. cloître ; 12. réfectoire des moines ; 13. cuisines ; 14. ruelle des convers ;
 15, 16, 17. bâtiment des convers comportant à l'étage le dortoir, 15. cellier, 16. passage ; 17. réfectoire des convers.

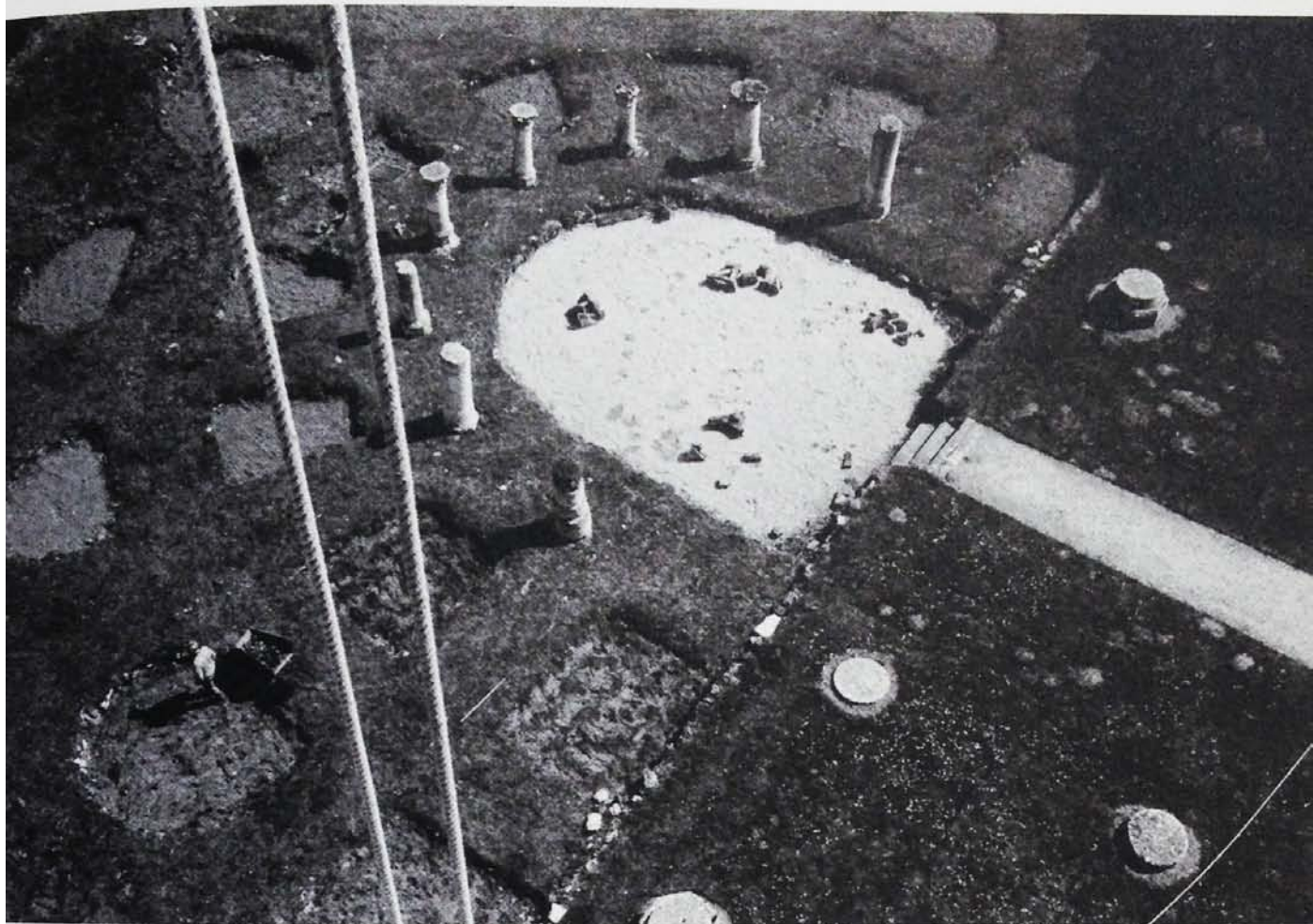
Emplacement approximatif des bâtiments disparus :

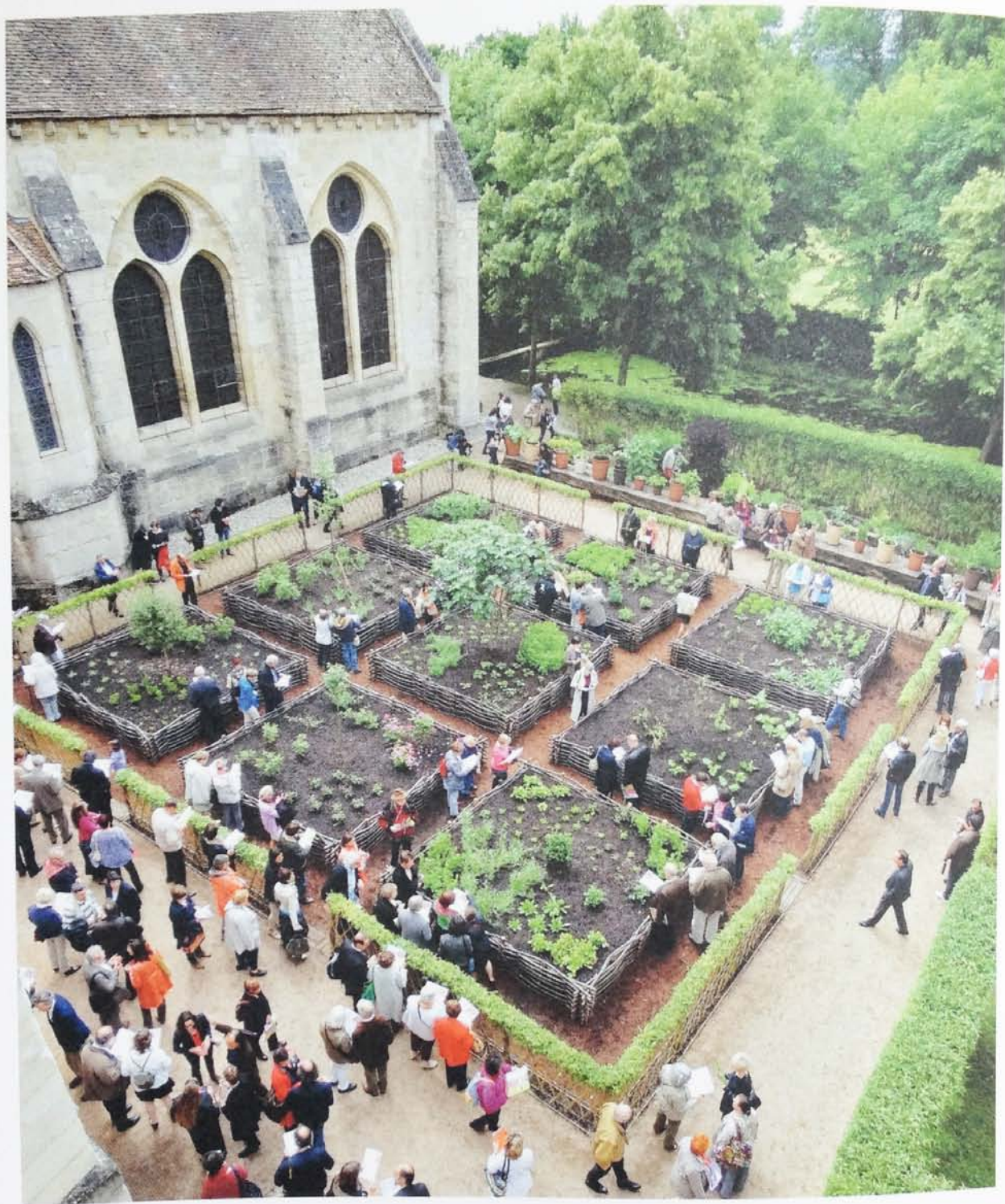
A. infirmerie ; B. bâtiment des novices ; C. dépense du cellérier



▲ Restauration des chapiteaux du cloître, vers 1988.







▲ Inauguration de la nouvelle collection de plantes du jardin des neuf carrés « Plantes symboliques : signes et emblèmes » avec la Fondation Yves Rocher – Institut de France, 29 juin 2013.

L'art mis en espace (1986-2014)

En 1986, Francis Maréchal, nouvellement nommé directeur général, mit en place un groupe de travail permettant de définir les travaux prioritaires pour la fondation et de planifier leur financement à moyen terme. Renforcée par un volume de recettes en pleine croissance, la direction affichait désormais une volonté de développer une véritable politique de tourisme culturel, en basant pour la première fois sa politique d'aménagement sur des considérations liées aux activités artistiques. L'abbaye des penseurs et intellectuels, concentrée autour des bibliothèques et des salles de conférence, adaptée ensuite au monde de l'entreprise, devait désormais accueillir des artistes en interaction avec l'espace. Avec ce nouveau programme, de nouvelles problématiques apparaissaient, d'ordre acoustique et thermique pour la voix et les instruments, d'ordre ergonomique pour la danse. Il s'agissait d'exploiter les qualités inhérentes au monument¹⁷ et de corriger ou d'atténuer avec un impact esthétique minimum les paramètres qui lui faisaient défaut, à savoir : les bruits « parasites » des roues hydrauliques et des avions ; les grands volumes difficiles à chauffer d'une manière homogène et propice au bon fonctionnement des instruments ; la difficulté d'améliorer les capacités isolantes des menuiseries extérieures sans altérer l'harmonie des façades.

Les interventions des années 1970 avaient montré une maîtrise d'œuvre éclatée autour d'architectes en chef se succédant sur de courtes durées, tentant de pallier en vain les restaurations les plus urgentes, épaulés pour les travaux intérieurs par plusieurs architectes indépendants. Entre 1980 et 2012, l'action de l'architecte en chef Pierre-André Lablaude permit de donner une nouvelle unité aux restaurations, sur une longue durée favorable au monument. La logique d'un raisonnement global put ainsi naître et s'affirmer dans le temps, jusqu'à constituer un tout clairement identifiable dans l'histoire des restaurations de l'abbaye.

Après une dizaine d'années passées à terminer les restaurations d'urgence¹⁸ et à améliorer le confort des hôtes, grâce aux premiers travaux d'amélioration thermique (1986) et au changement d'équipements intérieurs devenus obsolètes (1987-1991), une planification se mit en place afin de combler le retard pris dans les travaux d'entretien. Le groupe de travail de 1986 aboutit à un plan directeur de sept ans, à réaliser

17. Forte réverbération des salles voûtées de l'ancien réfectoire propice aux jeux d'orgue et salle des charpentes favorable à la musique contemporaine.

18. Notamment les contreforts et voûtes du cloître (1980-81, 1986-88, puis au milieu des années 1990), les vestiges de l'abbatiale (1985-88), l'assainissement des pieds de mur du bâtiment des convers (1986) et de l'ancien réfectoire (1988).

sur les intérieurs mais en étroite relation avec les opérations portant sur l'enveloppe du monument. Pour la première fois l'abbaye était pensée comme un tout cohérent et indivisible. L'un des enjeux était de rationaliser la répartition des espaces de vie et de travail et de remédier à l'émiettement des fonctions, induit par de multiples réaménagements réalisés au coup par coup. Mais ce projet fut partiellement remis en cause en 1990, suite à la restitution à la fondation des combles de l'ancien réfectoire et d'une partie de la salle à manger des convers, dans lesquels on aménagea respectivement les bureaux de la fondation et un local de stockage (1991). En revanche, la volonté d'offrir aux visiteurs une nouvelle séquence d'entrée et de plus nombreux services fut exaucée dans les dix ans qui suivirent le plan directeur, avec la création d'une porterie et d'une nouvelle librairie (1992), l'aménagement d'un café dans le bâtiment des latrines (1993) et la rénovation d'une trentaine de chambres (1997).

Au début des années 2000, l'abbaye semblait avoir trouvé un certain équilibre dans le jeu de chaises musicales et d'affectation des salles. Cette décennie fut marquée par le développement de l'événementiel (réceptions, mariages, tournages de films), faisant de la polyvalence des salles la clé de la réussite, et par la volonté de magnifier les activités musicales et chorégraphiques en leur offrant les plus beaux espaces de l'abbaye et en suivant la dynamique amorcée par la création de la salle dite « des charpentes » dans le bâtiment des latrines (1993). Cette opération constituait d'ailleurs le premier exemple d'un système thermique et acoustique adapté et intégré au monument, qui, même s'il dut être révisé quelques années plus tard, eut le mérite d'avoir posé les bases d'un compromis entre confort et préservation. La priorité fut alors donnée à l'ancien réfectoire et aux anciennes cuisines (2001-2002), emblématiques de l'abbaye médiévale. Afin d'optimiser leur usage tout au long de l'année, on y intégra un chauffage surfacique recouvert, dans le cas de l'ancien réfectoire, par un dallage en terre cuite d'inspiration médiévale et réalisé selon les techniques anciennes. C'est également à cette occasion que fut réalisée pour la première fois une simulation numérique de l'acoustique des salles, dans un état « naturel » puis selon une version corrigée par des rideaux lourds, panneaux absorbants et autres fauteuils rembourrés.

Puis en 2007 la fondation retrouva l'usage d'importants volumes dans le bâtiment des convers et les anciennes cuisines, qui furent l'objet de travaux de mise en valeur entre 2007 et 2014. On transforma par exemple un salon de musique en bibliothèque musicale au premier et on aménagea des studios au deuxième étage des anciennes cuisines (2008). Puis, notamment grâce au plan de relance proposé par l'État, Pierre-André Lablaude livra dans les combles du bâtiment des convers une vaste salle de répétition pour orchestres, chœurs et danseurs (2010). Ce nouvel écrin à l'acous-

tique ni trop réverbérante ni trop sèche permit également aux danseurs de profiter des dernières technologies en matière de plancher amortissant, constitué d'une couche souple de demi-balles de tennis.

Les architectes des années 1960-70 eurent donc tendance à supprimer à Royaumont des symboles importants du XIX^e siècle. La position de Lablaude fut tout autre sur ce sujet et l'analyse de ses études préalables montre une prise de position nouvelle, salle par salle, et une volonté de retrouver la bonne valeur de chaque espace, en fonction de l'état existant et de la documentation ancienne disponible. Lablaude affiche un profond respect pour la sobriété du XIX^e siècle à Royaumont, qu'il qualifie de « simple et dénué d'emphase » et qui donne à l'abbaye une atmosphère de « collègue anglais ». C'est ainsi qu'il s'attacha à réintégrer ou à restituer les éléments néogothiques déposés dans les années 1970 (balustrades de la chaire de l'ancien réfectoire et du cloître). Mais l'unité de style n'étant plus la règle prépondérante, notamment depuis l'application de la Charte de Venise de 1964, l'appel à d'autres états de référence¹⁹ ainsi que la maîtrise des techniques de patines et de panachage des matériaux, permettant de conserver la variété de l'épiderme de l'abbaye²⁰, firent de ses restaurations un ensemble « fondu » bénéfique au monument. Partant du principe que la notion de lisibilité de la restauration, si elle est justifiée d'un point de vue scientifique, n'a pas de sens pour le visiteur et peut même être à ses yeux le symptôme d'une restauration ratée²¹, il s'est inscrit dans cette génération d'architectes en chef qui eut à interpréter la Charte de Venise pour ne pas tomber dans le piège de la caricature.

L'abbaye hors les murs (1997-2014) : et demain ?

Parallèlement à ces opérations d'envergure, la fondation lança en 1997 une première réflexion sur l'état des jardins et le potentiel qu'ils constituaient en termes de diversification de l'offre culturelle. La question est essentielle et éminemment patrimoniale, car on sait la relation forte qu'entretenaient les abbayes cisterciennes avec

19. À titre d'exemple, le sol de l'ancien réfectoire fut restauré en s'inspirant de son état médiéval, le jardin du cloître en fonction d'un état du début du XX^e siècle et la porterie fait allusion au néoclassicisme de la fin du XVIII^e siècle.

20. Les comptes rendus de chantier de Lablaude stipulent par exemple la pose de tuiles de moules variés sur un même versant, le choix de pierres de provenance, grains, tonalité et texture différentes sur un même pignon, et l'utilisation de patines d'usure artificielle, dans un souci constant d'harmonisation entre les parties restaurées et celles plus anciennes.

21. Voir Pierre-André Lablaude, « Le Mont Saint-Michel ou la fabrication d'un monument historique » in *De l'utilité du patrimoine. Entretiens du patrimoine*, Abbaye royale de Fontevraud, 1991, Direction du patrimoine, CNMHS, Association pour la connaissance et la mise en valeur du patrimoine, coll. Actes des colloques de la Direction du patrimoine n° 11, 1992.

leur environnement. On inaugura ainsi le jardin des neuf carrés (2004), composition des paysagistes Olivier Dammé et Édith Vallet, évoquant les jardins médiévaux, puis le préau du cloître (2010), restauré selon le projet particulièrement bien documenté du paysagiste Achille Duchêne. Ces deux jardins sont ainsi devenus des scènes supplémentaires pour les artistes en résidence, faisant écho aux premiers opéras de plein-air donnés à Royaumont dans les années 1980. S'ensuivirent la création d'un potager (2013), imaginé par les paysagistes Philippe Simonnet et Astrid Verspieren, et la replantation des alignements de tilleuls (2013), qui devrait permettre à terme, grâce à l'action conjointe menée sur l'entretien des parterres et des lignes composant le « socle » de l'abbaye, de donner à la séquence d'accès au bâtiment des moines un meilleur cadrage et une plus grande ampleur.

Deux grands enjeux semblent aujourd'hui se dessiner pour le parc ou ce que l'on pourrait appeler l'abbaye « hors les murs ». Tout d'abord, la mise en valeur des ruines de l'ancienne abbatiale, qui a récemment fait l'objet d'une modélisation 3D et qui pourrait, comme à l'abbaye de Cluny, donner un aperçu de l'abbatiale avant destruction, grâce à la technique dite de la « réalité augmentée ». Plus prosaïquement, les vestiges gagneraient à être mieux servis par les essences symbolisant les pleins et les vides des maçonneries détruites, et pourraient même, à terme, servir de toile de fond pour des représentations musicales, théâtrales ou dansées, comme à l'abbaye aux Dames de Saintes ou à l'abbaye de Fontdouce. Le second enjeu concerne la frange végétale et minérale située à proximité immédiate de l'abbaye. Les archives montrent en effet que les architectes ont constamment donné la priorité – à juste titre quand les moyens étaient limités – aux façades donnant sur le cloître, ce qui a abouti au fil des décennies à un certain déséquilibre et à un appauvrissement de certaines façades arrière de l'abbaye, qui rendent aujourd'hui délicate sa relation avec le site, dans l'optique d'un parcours public étendu aux jardins.

Ces cinquante années de travaux illustrent en définitive un des cycles de vie de l'abbaye. Aujourd'hui la fondation aborde une nouvelle étape, avec la planification d'un nouveau programme pluriannuel de travaux, la désignation d'un nouvel architecte en chef et sans doute le renouvellement d'une partie des entreprises du bâtiment travaillant pour l'abbaye depuis de nombreuses années. À l'heure où les financements externes se font incertains, malgré une relation durable établie entre Royaumont et les acteurs publics, la fondation doit plus que jamais compter sur ses ressources propres et pour cela assurer une certaine rentabilité du monument afin d'assurer sa conservation. La diversification de l'offre culturelle et événementielle est l'une des pistes retenues mais engendrera un besoin accru d'espaces de stockage pour les équipements amovibles, ainsi qu'une nécessaire polyvalence et neutralité

des espaces patrimoniaux majeurs, excluant par exemple tout aménagement muséographique. La prochaine réouverture du palais abbatial, restauré et réaménagé en vue d'offrir des services d'hôtellerie haut de gamme à une clientèle professionnelle, pourrait également modifier l'équilibre de l'abbaye et se posera alors la question du niveau des services offerts à ses hôtes. Dans tous les cas, le bâtiment des moines et son hôtellerie seront certainement amenés à être renouvelés à moyen terme et seule une patte sensible permettra d'élever le niveau de confort sans pour autant perdre le caractère de ces anciennes cellules qui font de Royaumont une sorte d'« abbaye cistercienne du XIX^e siècle » selon l'expression de Pierre-André Lablaude.